



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

***Séance du lundi 30 mars 2009***  
**D - 20090156**

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 310/03/2009

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 30 mars Deux mil neuf, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID (*présent à partir de 15h 50*), Mme Alexandra SIARRI, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, M. Maxime SIBE, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Béatrice DESAIGUES,

## ***Adhésion de la Ville de Bordeaux à l'association énergie cités.***

Mme Anne WALRYCK, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Energie-Cités est l'association des autorités locales européennes pour une politique énergétique locale durable. Elle a été créée en 1990 et représente plus de 1000 villes dans 26 pays.

Energie-Cités, en collaboration avec les réseaux européens Climate Alliance, Eurocities, CCPE et Fedarene, dirige en outre le bureau de la Convention des Maires, à laquelle la Ville a adhéré par délibération en date du 2 mars 2009.

Ses principaux objectifs à l'égard des autorités locales européennes membres sont de :

- Renforcer leur rôle et leurs compétences dans le domaine de l'énergie durable,
- Représenter leurs intérêts et peser sur la politique et les propositions des institutions de l'Union Européenne dans les domaines de l'énergie, de la protection de l'Environnement et des politiques urbaines,
- Développer et promouvoir leurs initiatives par des échanges d'expériences, des transferts de savoir-faire et le montage de projets communs.

Etre membre d'Energie-Cités permettra ainsi à la ville de :

- Découvrir de nouvelles pratiques et élargir ses partenariats avec d'autres autorités locales,
- Donner son opinion sur des propositions de la communauté européenne et des futures directions politiques,
- Participer à des projets soutenus par la commission européenne,
- Publier des informations sur sa municipalité à un niveau international,
- Bénéficier de services exclusifs : une assistance individuelle dans la préparation de projets, entre autres.

C'est pourquoi, au regard des principaux objectifs d'Energie-Cité d'une part, et du fait de pouvoir bénéficier et s'ouvrir, en tant que membre, à toute l'information et l'aide, tant dans le domaine de la communication de nos actions au niveau international que dans l'assistance de nos projets d'autre part, il apparaît important et utile, pour promouvoir et contribuer à la politique de développement durable de notre ville, d'adhérer à cette association.

La Ville, pour cette adhésion, devra s'acquitter d'un montant de 2 500 €

En conséquence, et considérant l'intérêt pour la Ville de Bordeaux d'adhérer à l'Association Energie-Cités, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à procéder à cette adhésion.

## **ADOPTE A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 30 mars 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

**Mme Anne WALRYCK**  
**Adjoint au Maire**